



CONTRAT DE SAILLIE 2021

DENIS LYNCH
ELITE STALLIONS

ETALON : ANCHORMAN

VENDEUR

HARAS DE CIRCEE

Le Parc aux Haras

14430 VICTOT PONTFOL

Tél. 0666711020

caroline@harasdecircee.com

www.harasdecircee.com

N° SIRET : 451 993 893 00028

ACHETEUR

NOM :

ADRESSE :

Tél.

E-mail :

CONDITIONS DE VENTE

IAC : 0 € À LA RÉSERVATION *

+ SOLDE **600 € HT** soit **660 € TTC (TVA 10%)** jument pleine à 45 jours *

+ Frais d'expédition de semence congelée (97 € HT SOIT 116,40 € TTC)

CONDITIONS D'UTILISATION

La Saillie est réservée pour la

JUMENT :

N° SIRE :

La jument sera inséminée en

IAC au centre agréé ** :

Adresse :

Tél.

E-mail :

Les frais de mise en place, de pension, de suivi gynécologique, d'analyses éventuelles sont à la charge de l'acheteur.

La réservation de la saillie ne sera prise en compte qu'à réception du présent contrat signé, accompagné du chèque d'expédition de la semence en cas de mise en place dans un autre centre d'insémination **, ainsi que du chèque de solde à l'ordre du HARAS DE CIRCEE.

Il sera fourni 6 paillettes par contrat. Les paillettes utilisées seront à retourner en fin de saison.

Le propriétaire de la jument et l'inséminateur s'engagent à informer l'éta lonnier des dates d'inséminations de la jument ainsi que des résultats des diagnostics de gestation par mail à caroline@harasdecircee.com. A défaut le chèque de solde sera encaissé à 3 mois de la date de signature du présent contrat.

* Reportable en cas de vacuité l'année suivante, hors frais d'expédition de la semence.

** Centres agréés partenaires uniquement.

Fait à

Signature de l'acheteur

le :

Signature du vendeur